Cadre de mémoire

***Le soumissionnaire devra présenter son mémoire technique en suivant la présente trame.***

Les informations présentées dans la présente trame seront regroupées dans le document unique intitulé « mémoire technique ».

***En cas de groupement d’opérateurs économiques, un seul cadre de mémoire technique devra être remis.***

## CRITERE 1 – VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE

**Sous-critère 1 : Pertinence des moyens humains et de l’organisation alloués à L’opération**

### Pertinence des moyens et de l’organisation dédiés à l’encadrement général de l’opération

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés à l'encadrement de l'opération et notamment aux échanges avec la MOE, la MOA, la coordination avec les autres lots.

Le candidat précise les modalités d'organisation de la sous-traitance au sein de son lot.

Le candidat présente notamment le CV de la personne en charge de l'encadrement général de l'opération.

Le candidat présente l'organigramme de l'opération.

### Pertinence des moyens et de l’organisation dédiés à la période de préparation de chantier

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés à la période de préparation.

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloués et les profils et qualification dédiés aux études d'exécution.

Le candidat précise les modalités de relevé des existants et de réalisation des plans et note de calcul (moyens humains et matériel)

### Pertinence des moyens et de l’organisation dédiés au suivi administratif

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés au suivi administratif de l'opération et notamment la prise en compte des outils précisés au CCTP

### Pertinence des moyens et de l’organisation dédiés à l’encadrement sur site et l’exécution des missions

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés à l'encadrement sur site

Le candidat précise l'organisation, les effectifs, le temps alloué et les profils et qualification dédiés à l'exécution des prestations, il détaille sa réponse en fonction des tâches allouées et par corps de métiers.

**Sous-critère 2 : Pertinence DU CALENDRIER PREVISIONNEL ET DE LA PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES DE L’OPERATION**

### Pertinence du planning d'intervention et cohérence avec les moyens humains, matériels et techniques

Le candidat présente un planning d'intervention détaillé prenant en compte les demandes et contraintes mentionnées au CCTP. Ce calendrier est présenté par phase de travaux.

### Mode opératoire mis en œuvre et description des contraintes du site et des contraintes horaires

Le candidat précise comment il adapte sa méthodologie aux contraintes du site notamment : intervention sur un site patrimonial classé, réalisation de travaux sur un site en activité, la coactivité avec le musée d'Orsay et la proximité des visiteurs.

Le candidat précise comment il adapte l'exécution des travaux aux contraintes horaires.

**Sous-critère 3 : Pertinence des moyens matériels alloués à l'opération compte tenu des contraintes de l'opération**

### Pertinence des installations de chantier propres et des modalités de gestion des déchets à la charge du titulaire

Le candidat décrit l'ensemble des installations de chantier propres mobilisés pour l'opération en adéquation avec les prestations attendues.

Le candidat décrit ses modalités de gestion des déchets

Pertinence des moyens de levage et moyen de manutention et moyens pour les opérations à pied d'œuvre

Le candidat décrit l'ensemble des moyens de levage et moyen de manutention mobilisés pour l'opération en adéquation avec les prestations attendues.

Pertinence des matériaux et produits nécessaire à la réalisation des prestations

Le candidat décrit l'ensemble des matériaux et produits et fournis les fiches techniques

Pertinence du plan d’assurance qualité

Le candidat décrit les procédures d’assurance qualité qu’il mettra en œuvre au titre du marché.

Modalités d’organisation des cotraitants en cas de groupement

Le candidat décrit les modalités d’organisation du groupement et la répartition de la charge de travail des cotraitants au regard de la réalisation des ouvrages.

# Critère 2 – Prise en compte des enjeux environnementaux

# Une partie du mémoire technique devra décrire la méthode envisagée pour la bonne prise en compte des enjeux environnementaux. Cette partie doit décrire :

La méthodologie de l’entreprise afin de mettre en application les actions environnementales dans le cadre de l’opération :

* Propreté et organisation du chantier,
* Manutention des déchets de déconstruction au sein du bâtiment,
* Minimisation des nuisances (sonores, visuelles, olfactives, vibratoires) sur l’exploitation,
* Recours au réemploi pour les installations de chantier et de protection des surfaces et du bâtiment,
* Gestion des déchets et leur valorisation.